

PDSC Newsletter

11 Mai 2021




N°13.







Cliquez sur le  pour accéder aux articles de presse

Les articles 1,3,6,7 et 8 sont développés.



Sécurité Intérieure

-  1. Manifestations en Colombie depuis le 28 avril malgré les concessions du président et le bilan sanglant des répressions le mouvement ne désemplie pas.
-  2. Aux Maldives l'ancien président, actuel chef du parlement a été visé par un attentat.
-  3. Tensions franco-britanniques autour de l'île de Jersey où des patrouilleurs des deux pays ont été déployés.


Economie de la défense

-  6. La DGSE déménage au Fort Neuf de Vincennes.
-  7. Contrat de vente de 30 rafales entre la France et l'Egypte.
-  8. Lockheed Martin propose un contrat de F-35 à la Finlande.
-  9. Un projet visant à doter l'UE d'une force de réaction rapide refait surface.

Géopolitique

-  4. Sahara occidental : le Maroc rappelle son ambassadrice à Berlin dénonçant des actes hostiles.
-  5. La situation devient explosive à Jérusalem-Est après trois jours d'affrontements.

Vie Politique

-  10. Les indépendantistes arrivent en tête et frôlent la majorité absolue en Ecosse aux élections locales.

Lettre d'information sur l'actualité défense,
sécurité & citoyenneté

Manifestations en Colombie depuis le 28 avril.

Des manifestations ont lieu en Colombie depuis la mise en place d'une réforme fiscale du gouvernement d'Ivan Duque.

Il s'agit d'un projet de loi visant à augmenter les impôts afin de palier au déficit engendré par la crise sanitaire. En Colombie la collecte fiscale de l'Etat ne dépasse pas les 20% du PIB ce qui en fait le 2^{ème} taux le plus bas de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) en termes de fiscalité. Ce projet de loi vise à élargir la TVA à de nouveaux produits, d'une part. D'autre part, il taxe davantage les classes moyennes (taxation systématique des revenus salariaux de plus de 656 dollars et suppression d'exonération fiscales pour les entreprises et les ménages). En conséquence, ce projet a été très mal vu dans ce pays particulièrement touché par la crise (chute de 6.8% du PIB, un chômage de 16.8% et un taux de pauvreté à 42.5%).

Dès les premières heures du mouvement, le président a annoncé le retrait du projet de loi et le renvoi du ministre des Finances à l'origine de ce projet. Alors qu'au début ces manifestations dénonçaient la réforme fiscale uniquement, les manifestant dénoncent désormais la gestion de la crise dans son intégralité et demande la démission du président en exercice. Ces manifestations ont été violemment réprimées : plus de 850 blessés et 24 morts (dont un policier) sont à déplorer. Cependant, malgré la répression violente et le retrait du projet de loi, le mouvement ne faiblit pas. De plus en plus de corps de métiers se joignent à la manifestation. Ils demandent désormais plus d'actions sociales tel que le retrait de la réforme de la sécurité sociale (elle a pour but de restreindre l'accès aux soins pour l'instant universel, à une partie de la population) et un accès à tous à l'éducation.

Malgré l'intensité du mouvement social, ce n'est pas la première crise que connaît le président conservateur Ivan Duque. Sa popularité est en berne depuis le début de son mandat et chaque année depuis son élection en 2018, il est contesté par la rue.

Pêche/Brexit : Tensions franco-britanniques autour de Jersey, où des patrouilleurs ont été déployés.

Le 31 janvier 2020, l'accord de retrait est ratifié et le Royaume-Uni quitte officiellement l'Union européenne. Cette décision entraîne de nombreux changements et notamment au niveau de la pêche. En effet, les bateaux de pêche français avaient pour habitude de naviguer dans les eaux britanniques et plus particulièrement autour de l'île de Jersey. Cette dernière a créé un climat de tensions ses derniers temps.

Afin de pouvoir continuer à pêcher dans les eaux britanniques, les pêcheurs européens doivent pouvoir prouver leur activité en ces lieux entre les années 2012 et 2016 et ainsi faire une demande de licence aux autorités britanniques. En effet, malgré son départ de l'Union européenne, le Royaume -Uni a signé en décembre 2021 un « Trade cooperation agreement » afin de permettre aux pêcheurs européens d'avoir accès jusqu'en 2026 à des zones situées entre 6 et 16 nautiques des côtes britanniques.

Cependant, la France accuse les autorités de l'île de Jersey de n'accorder que trop peu de licences comparées au nombre de demandes (41 acceptées contre 344 demandées), et d'avoir des exigences non conformes au traité signé en décembre dernier. Jersey plaide non coupable en indiquant que les données reçues prouvant les activités des pêcheurs français dans ces eaux sont « de très mauvaise qualité » (Gregory Guida, ministre du gouvernement local de Jersey).

C'est ainsi que le 4 mai dernier, la ministre de la Mer Annick Girardin, a exacerbé les tensions en sommant les autorités britanniques : si les licences françaises ne sont pas acceptées, des « mesures de rétorsion » pourraient être prises a-t-elle indiqué.

De là, les pêcheurs français ont déclaré vouloir bloquer les ports de Jersey, la couronne britannique a immédiatement répondu en envoyant des navires de la Royal Navy. La France a donc elle aussi décidée de déployer des patrouilleurs dans la zone en question. Cet effarouché aura ébranlé la presse britannique qui aurait comparé l'évènement à la bataille de Trafalgar.

Finalement, aucun dégât important mais la volonté des deux côtés d'apaiser les tensions.

La DGSE quitte son site historique pour rejoindre le Fort Neuf de Vincennes à l'horizon 2028

Le déménagement décidé par le Président lui-même n'a pas vraiment surpris. Le service de renseignement extérieur installé dans une vieille caserne du boulevard Mortier depuis 1945 commençait à être contraint par l'architecture et la taille des bâtiments. « La piscine » avait pourtant été modernisée à plusieurs reprises comme dans les années 1970 où une tour centrale avait été construite ou en 1997 lorsqu'une annexe avait été construite de l'autre côté du boulevard.

Ce changement de site s'inscrit dans une montée en puissance humaine et technique. Le service a considérablement recruté depuis sa création, il compterait aujourd'hui près de 7000 personnels, civils ou militaires alors qu'il n'en comptait que 3 000 dans les années 1980. Suivant la mutation des menaces, le service a développé des capacités cyber avec les nombreuses contraintes liées au site.

Le projet déjà réfléchi depuis plusieurs années permettra de doter la DGSE d'un commandement plus opérationnel avec un développement facilité de capacités informatiques et de la place pour de futurs recrutements. Le site de Vincennes semble répondre à cette attente : 20 hectares seront investis par le service pour un coût d'un peu plus d'un milliard d'euros. Les travaux devraient commencer en 2024, contraignant les différents services présents sur place à déménager eux aussi. Si ce changement contraint la pérennité de son surnom, elle en assure certainement celle de son service comme le souligne la ministre des Armées qui précise que ce déménagement est nécessaire pour que la DGSE reste « parmi les meilleurs services de renseignement du monde ».

N°13.6

L'Égypte et la France s'accordent sur la livraison de 30 avions Rafale.

L'avion de combat multirôle Rafale de Dassault Aviation réalise de nouvelles performances à l'export, après la signature d'un contrat entre Paris et Le Caire pour la fourniture de 30 avions. De manière inédite, cette révélation a été le fruit du média *Disclose* le 26 avril, avant d'être confirmée dans la nuit. Ce contrat se place ainsi dans la droite lignée de celui signé en 2015 pour une acquisition de 24 Rafale.

Développé durant la Guerre Froide après une tentative de coopération européenne qui sépara le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne de la France avec l'Eurofighter Typhoon, le prototype du Rafale vole une première fois en 1991, puis rentre en service dans la Marine nationale et l'armée de l'Air française au début des années 2000. Différents standards se sont succédés: le F2 qui rajoute en 2006 des capacités air-sol aux capacités air-air, le F3 en 2008 avec l'adjonction de capacités antinavires, de reconnaissance, et nucléaires, et le F3R adopté en 2019. Ces différents standards permettent d'intégrer différents types d'armement produits par des industriels français, comme l'optronique de Thalès, les bombes guidées laser de Safran, les missiles de MBDA ou les canons de Nexter. Le standard F4 est en cours de développement depuis 2019.

A ce titre, quatre tranches de Rafale ont été commandées par les armées françaises pour un total de 132 et de 48 appareils respectivement pour l'Armée de l'Air et la Marine. Les Rafale ont par ailleurs une expérience opérationnelle permettant de les qualifier de « combat proven », avec des opérations extérieures en Afghanistan, en Libye, dans la bande sahélo-saharienne, en Irak et en Syrie, projetés depuis des bases aériennes ou depuis le porte-avions Charles-de-Gaulle. En 2015, le Rafale devient également un succès à l'export, avec un contrat signé avec l'Égypte pour 24 avions, puis avec le Qatar pour 24 appareils. Depuis, on compte également l'Inde avec 36 avions en 2016, le Qatar avec 12 appareils supplémentaires en 2017, et la Grèce avec 18 appareils en 2021. Ces succès à l'export sont parfois conditionnés par des circonstances géopolitiques, comme pour le cas de la Grèce face aux tensions croissantes en Méditerranée face à la Turquie.

Ce nouveau contrat passé avec l'Égypte pourrait potentiellement illustrer la fin des tensions diplomatiques avec la France. Pour rappel, le 28 janvier 2019, un discours du président Emmanuel Macron avait été remarqué sur des questions de droits de l'homme, et suivi d'après la Tribune par la convocation de l'attaché de l'armement français par des officiels pour signifier la fin de la relation d'armement privilégiée avec le pays, ce qui avait fait craindre de grandes difficultés pour les exportations d'armement françaises avec un de ses partenaires-clés. Cette commande semble prouver le contraire.

Concernant le Rafale, son avenir à l'export continue d'inspirer confiance : un de ses prospects inclut notamment la fourniture de 36 appareils à l'Indonésie selon des annonces de Jakarta de février 2021, bien que cela ne soit pas à ce jour officialisé et signé.

Lockheed Martin: propose un contrat de F-35 à la Finlande

Le constructeur américain, dont l'appareil est sévèrement critiqué aux Etats-Unis, cherche à trouver de nouveaux clients à l'exportation.

L'entreprise américaine Lockheed-Martin est amenée à être l'un des principaux fournisseurs de chasseurs de l'armée américaine dans les années à venir, grâce au F-35. Le constructeur a misé sur l'une des dernières technologies de l'aéronautique militaire : la furtivité radar passive. Le nec plus ultra de l'avion serait sa capacité à être indétectable sans avoir à brouiller ou leurrer les détecteurs ennemis. Cette conception est à l'origine du chasseur-bombardier F-117 *Nighthawk* puis du F-22 Raptor, premier chasseur présenté comme étant de « 5^e génération ». Grâce à ses formes et ses matériaux innovants, cet avion dessiné plus tard que ses concurrents européens ou russes représenteraient un bond technologique conséquent. Cet argumentaire est recyclé pour le F-35, dont la furtivité serait le principal avantage et reste le meilleur argument de vente de Lockheed-Martin

Le F-35 est ouvert à l'exportation afin que les alliés des Etats-Unis puissent disposer du même équipement qu'eux. Si cela doit favoriser l'interopérabilité des différentes armées qui acquièrent l'avion, cela doit surtout permettre d'amortir son coût de développement en constante augmentation. De nombreux problèmes limitent en effet la disponibilité de l'appareil et accroissent les coûts liés à sa mise en service, si bien que les critiques se font de plus en plus forte. Ainsi en mars 2021, le chef d'état-major de l'US Air Force, Charles Brown, conteste la pertinence de l'achat massif de F-35. Il envisage de faire appel à un appareil moins avancé technologiquement mais également moins coûteux. Si les chiffres ne sont pas toujours dévoilés, les réductions de commande venant d'alliés fidèles des Etats-Unis tels que le Royaume-Uni sont éloquentes. La RAF pourrait en effet commander 100 appareils de moins afin de favoriser son programme national de chasseur « Tempest ».

- Le prix d'une heure de vol d'un F-35 est estimée à 36 000\$, à comparer aux 18 000 d'un Rafale
- La dernière version de l'avion, dite Block-4 coûtera 1,9 milliard de dollar de plus que prévu
- Les Etats-Unis pourraient réduire leur commande initiale de près de 1700 F-35 à environ 1000